

Catholiques en Meurthe- et-Moselle

Qu'est-ce qu'un Jubilé ?

Aussi appelé Année sainte, un Jubilé dure une année entière au cours de laquelle vous êtes invité, comme tous les hommes et femmes du monde entier, à ouvrir votre cœur à l'amour de Dieu et à vous engager dans une démarche libératrice de demande de pardon et de réconciliation, tant avec Lui qu'avec les autres humains. Il s'agit d'un temps particulièrement propice pour vous remettre en question, examiner votre propre vie et demander à Dieu de l'orienter vers la sainteté. Concrètement, vous pouvez le vivre en expérimentant le sacrement de réconciliation et l'indulgence, et en participant à des temps de prière, des pèlerinages et des œuvres de solidarité. Le Jubilé 2025 est dit « ordinaire », car il s'inscrit dans un programme préétabli de l'Église catholique, qui le célèbre tous les vingt-cinq ans, de manière à ce que chaque génération puisse en profiter.



Devenez des pèlerins d'espérance

Le 24 décembre dernier, le Pape François a ouvert la porte sainte de la basilique Saint-Pierre de Rome et ainsi lancé le Jubilé 2025. Qu'est-ce que vous êtes invité à vivre en cette année particulière ?



By studio-AdobeStock

«**P**èlerins d'espérance» : pourquoi le Pape François a-t-il choisi ce thème pour l'année jubilaire 2025 ? D'abord parce que « le pèlerinage est un élément fondamental de tout événement jubilaire » (bulle d'indiction « Spes non confundit », n° 5). Invitation est faite à tous ceux qui veulent recevoir la grâce du pardon de leurs péchés et de l'indulgence plénière (libération de toutes les traces de nos péchés dans nos vies) de se mettre en route : vers Rome, pour passer les portes saintes, mais aussi dans les églises jubilaires désignées dans notre diocèse. Aussi minime que soit le déplacement, il fait partie de l'itinéraire de conversion. Seul, en famille ou en communauté paroissiale, avec l'équipe avec laquelle on chemine au long de l'année, accueillons l'appel du Seigneur à le suivre et à marcher sous la conduite de l'Esprit Saint : « Venez à moi, vous tous qui peinez sous le poids du fardeau, et moi, je vous procurerai le repos. Prenez sur vous mon joug, devenez mes disciples, car je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos pour votre âme. Oui, mon joug est facile à porter, et mon fardeau, léger » (Matthieu 11, 28-30). Quant à l'espérance, elle fait partie,

avec la foi et la charité, des dons que Dieu nous fait pour vivre en enfants de Dieu. Elle est cette force donnée par Dieu lui-même pour « désirer comme notre bonheur le Royaume des cieux et la vie éternelle, en mettant notre confiance dans les promesses du Christ et en prenant appui, non sur nos forces, mais sur le secours de la grâce du Saint-Esprit » (« Catéchisme de l'Église catholique », n° 1817). Le Pape François repère les signes très concrets dans la vie de la société, de l'Église, des familles et de chacun d'entre nous. Il nous appelle à devenir nous-mêmes « des signes tangibles d'espérance pour de nombreux frères et sœurs qui vivent dans des conditions de détresse » (« Spes non confundit », n° 10). En contemplant Jésus Christ, le Fils bien-aimé du Père, « consubstantiel au Père », comme nous le présente le concile de Nicée (dont nous fêtons cette année le 1700^e anniversaire), nous deviendrons d'authentiques pèlerins d'espérance.



**+ Monseigneur
Pierre-Yves Michel,
évêque de Nancy
et Toul**

(RE)DÉCOUVREZ LE SACREMENT DE RÉCONCILIATION

« Le péché n'aura pas le dernier mot »

VIVRE LE JUBILÉ 2025

● **Les églises jubilaires** : faites un pèlerinage dans l'une des douze églises jubilaires de Meurthe-et-Moselle (retrouvez la liste sur le site du diocèse). Ce sont des lieux de rassemblement qui permettent de vivre plus profondément la démarche jubilaire. Vous pouvez notamment y demander l'indulgence plénière – une grâce de Dieu qui vous libérera totalement des conséquences de vos péchés.

● **Livret diocésain « Vivre le Jubilé 2025 »** :



vous pourrez y découvrir les églises jubilaires du diocèse, la démarche pour demander le sacrement de réconciliation et l'indulgence plénière, ou encore la vie inspirante de témoins d'espérance en Lorraine. Vous pouvez vous le procurer dans les églises du diocèse.

● **La messe chrismale** : le mardi saint 15 avril, à 18h, à la cathédrale Saint-Étienne de Toul.

● **La Saint-Nicolas d'été** : cette procession, à la basilique Saint-Nicolas de Saint-Nicolas-de-Port, le lundi de Pentecôte 9 juin, sera l'occasion de fêter les 1700 ans du concile de Nicée.

● **Jubilé des jeunes** : pèlerinage pour les jeunes âgés de 18 à 35 ans, du vendredi 25 juillet au mercredi 6 août, à Rome.

● **Pèlerinage provincial** : du lundi 6 au vendredi 10 octobre, à Rome.

● **Pèlerinage Fratello** : une délégation du diocèse participera à ce pèlerinage à Rome pour les personnes en situation de précarité, du 13 au 16 novembre.

Retrouvez sur le site du diocèse plus d'infos sur ces propositions et bien d'autres initiatives : www.catholique-nancy.fr/jubile-de-lesperance



Le sacrement de réconciliation est d'une valeur inestimable. « En le recevant, nous acceptons l'amour gratuit de Dieu qui vient nous rétablir dans l'alliance reçue lors de notre baptême, explique le père Michel Sebald, responsable du service diocésain de la pastorale liturgique et sacramentelle. L'enjeu est de se retrouver fils et filles de Dieu sauvés par le Christ, habités par l'Esprit Saint. » Rien de moins. Le père Michel ajoute : « En déposant ses combats vis-à-vis du péché dans les mains de Dieu, le pénitent reçoit une grâce particulière, avec le pardon et la paix, pour vivre cette lutte. » Cependant, faire ce pas n'est pas toujours facile. Une célébration communautaire peut faciliter cette démarche : chacun y regarde sa vie à la lumière de la Parole de Dieu et se reconnaît pécheur ; le cœur se prépare ainsi à recevoir ce sacrement de manière individuelle. Quant au prêtre, il est à l'image de ce Dieu qui se rend disponible pour nous donner son amour et sa grâce. « Comme le père de la parabole attend le retour du Fils prodigue (Luc 15, 11-32), Dieu nous espère pour nous relever d'une parole : "Tu es mon enfant bien aimé", souligne le père Michel. Célébrer ce sacrement, c'est vivre cette espérance que le péché, donc la mort, n'aura pas le dernier mot en nous. »

(RE)DÉCOUVREZ LES ŒUVRES DE MISÉRICORDE

« Plus nous les pratiquons, plus elles nous rendent disponibles à Dieu »

Qu'elles soient « corporelles », pour répondre aux besoins physiques, ou « spirituelles », pour prendre soin des nécessités de l'âme, « les œuvres de miséricorde sont un rappel des moyens pratiques pour vivre en chrétien. Elles passent par nos mains, nos paroles et nos actes », précise Patrick Jacques, diacre et délégué épiscopal à la vie spirituelle. Elles peuvent s'exercer dans le cadre d'une mission, par exemple comme visiteur de prison pour l'œuvre « visiter les prisonniers », mais c'est plus souvent la Providence qui donne des occasions de les vivre. « L'œuvre "supporter avec patience les personnes ennuyeuses" nous pousse par exemple au dépassement de soi », s'exclame le diacre. La disposition pour vivre toutes ces œuvres selon lui ? « Être en amour avec Dieu, avec une ouverture de cœur : "Seigneur, j'y vais avec toi, pour toi et par amour de toi." Plus nous les pratiquons, plus elles nous rendent disponibles à Dieu et nous rapprochent des autres au sens fraternel. » Bien souvent, nous vivons ces œuvres avec des personnes que nous ne fréquentons pas habituellement, comme le souligne Patrick Jacques : « "Ta visite m'a fait du bien", peut-on entendre parfois. Ainsi, ces œuvres sont source de fécondité, de joie, de paix et de liberté. Oui, faire les œuvres de Dieu rend libre et fait vivre en "super-endetté-libéré", conscient d'avoir été aimé en premier. » Tout un chemin de liberté pour laisser Dieu aimer en nous, à travers nous et avec nous.